



FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS



Rapport d'activités

2022

Brochet

Poisson de l'année 2023



FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

Sommaire

Rapport d'activités	1
Rapport travaux du patrimoine	2
Rapport pêche des ruisseaux	3
Rapport des piscicultures et remises à l'eau	4
Rapport formation SaNa	5
Rapport école de pêche	6
Rapport gestion des cormorans	7



FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

1. Rapport d'activités



Rapport d'activités 2022

Si nous pouvons enfin revivre normalement après la période de pandémie, il n'en est pas de même pour les poissons qui ont subi cette année de fortes atteintes à leur milieu de vie.

Que ce soit au niveau contamination à la saprolégna ou encore aux atteintes de son milieu naturel, nos protégés poissons ont eu une année très difficile.

La sécheresse de 2022 notamment a été dévastatrice pour la faune piscicole. Fort heureusement, plusieurs pêches de sauvetage ont pu être organisées au pied levé, ce qui a évité des mortalités massives dues à l'assèchement de plusieurs tronçons de ruisseaux. De surcroît, dans certains cours d'eau comme le Jonc par exemple, les truites ont pu se réfugier dans des mouilles profondes, ce qui a permis d'éviter par là aussi des hécatombes de poissons.

La FCPJ alerte d'ailleurs depuis plusieurs années déjà les instances chargées de l'aménagement des cours d'eau sur la nécessité de créer des mouilles profondes comme zone de refuge ainsi que de soigner l'ombrage des berges lors de chaque projet de revitalisation. L'ENV a compris le bien fondé de notre requête et l'exemple de la pêche de sauvetage sur le Jonc a certainement été explicite en la matière.

Après la sécheresse, le Doubs a subi au début de l'hiver une attaque virulente de saprolegna qui a décimé une partie des truites et des ombres, essentiellement sur la partie franco-suisse du cours d'eau.

Enfin la dernière attaque est venue de certains milieux qui voulaient combler les déficits de la Suisse en ressources énergétiques en supprimant les débits résiduels obligatoires des barrages hydroélectriques, sans aucun égard pour nos cours d'eau. Tout cela en raison de la guerre en Ukraine et du fait que les nouvelles énergies renouvelables ne semblent toujours pas prioritaires pour certains. Heureusement, cette idée saugrenue n'a pas été retenue par la majorité des députés des chambres fédérales.

De manière générale, nous remarquons que nos concitoyens et nous-mêmes parfois avons tendance à pratiquer la politique de l'autruche dans bien des cas.

Concernant plus particulièrement la faune aquatique et les poissons, la majorité des gens et des politiques ne soutiennent pas la pêche indigène et préfèrent protéger des prédateurs tels que les oiseaux piscivores non autochtones. Conséquence de ce comportement, nous laissons sur le carreau les pêcheurs professionnels des lacs suisses et nous pénalisons le tourisme régional. Et que l'on ne vienne pas s'ébahir en lisant la carte des restaurants avec du filet de perche provenant d'Estonie ou autres filets de truite de Pologne !

On ne peut en cela blâmer nos restaurateurs ; le peu de poissons indigènes qui restent dans nos cours d'eau sont soit engloutis par les oiseaux piscivores que l'on protège ou alors meurent de pollutions provenant de nos activités et parfois de maladies comme la Saprolegna.

Nous ne voulons pas de piscicultures chez nous, pas de pêche indigène et nous fermons les yeux sur les méthodes de production de pays étrangers, sur l'impact des transports ou les conditions sanitaires lorsque l'on importe des poissons. N'est-ce pas contradictoire avec tous les principes, règlements, prescriptions et autres normes édictés en permanence en Suisse ?



FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

L'avenir est à la jeunesse

La pêche reste une activité de plein air qui doit rester synonyme de partage et de communion avec la nature.

Le grand nombre de jeunes qui s'inscrivent régulièrement aux cours SaNa montre qu'ils restent très attachés à ce sport-loisir. Nous devons donc tout faire pour maintenir l'attractivité de la pêche et les garder parmi les preneurs de permis cantonaux.

Dans ce contexte, notre idée de procéder à de l'empoisonnement sur des secteurs réservés aux jeunes, nous semble très opportune. Cette proposition a été faite aux membres de la commission cantonale de la pêche qui l'a acceptée. Il s'agit maintenant de définir son cadre (lieu, réglementation et autre volume de remise à l'eau) ainsi que sa mise en application. Le dossier est en travail à l'ENV.

Affaire de l'ancien caissier

Bien que le prévenu ait été auditionné par le procureur le 24 février 2022 et qu'il ait avoué avoir subtilisé la somme annoncée lors de cette audition, nous avons tout de même fait analyser nos comptes afin de déterminer le montant exact qu'il nous doit pour poursuivre notre plainte pénale. Ce montant de CHF 161'781.25 ainsi que les frais actuels de traitement du dossier de CHF 4'215.- ont été communiqués au procureur en octobre 2022, ceci après approbation des comptes 2021 lors de notre assemblée extraordinaire du 3 octobre 2022.

Nous ne pouvons malheureusement que déplorer, qu'à ce jour, aucune réponse sur l'état du dossier ne nous soit parvenue de la part du procureur de la République et Canton du Jura.

Contrat de prestations

Nous avons réalisé de manière satisfaisante les prestations demandées par le canton du Jura. Les géniteurs du Doubs n'ont pas donné les résultats escomptés et il n'y aura donc pas d'alevins remis dans ce cours d'eau pour 2023.

Les preneurs de permis jurassiens ont réalisé pas moins de 1'300 heures de travail dans le cadre des travaux du patrimoine. A cela s'ajoutent les quelques 900 heures passées dans nos deux piscicultures par nos membres ainsi que les nombreuses heures de visites de chantier d'aménagement de cours d'eau et enfin celles des responsables de la gestion halieutique/travaux du patrimoine/école de pêche.

Ce sont ainsi plus de 3'000 heures de travaux productifs et administratifs que livre la FCPJ à l'Etat Jurassien.

Le contrat de prestations, dont la validité initialement prévue allait de 2022 à 2025 a été réduite par le GVT Jurassien à 2023. Cette décision ne nous dérange pas, mis à part que cette courte durée impose inévitablement des discussions, négociations et du travail administratif supplémentaire tous les 2 ans.

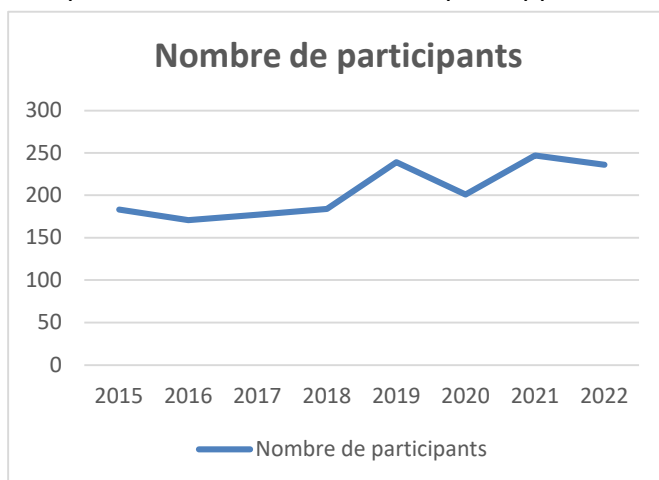
Résumé des objectifs de la FCPJ 2022

La FCPJ a atteint ou dépassé tous les objectifs mentionnés dans le contrat de prestations 2022-2023 et les tâches réalisées par les pêcheurs ont été de bonne qualité



FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

Le nombre de demi-journées a été dépassé, même si le nombre de participants, preneurs de permis, a diminué et représente une baisse de 4.5% par rapport à 2021.



Objectifs FCPJ-Contrat prestations		Objectif	Réalisé	Delta
Surveillance de la pêche	éliminé du contrat dès 2022			
Travaux du patrimoine	1/2 journées	25	46	184%
Cours de formation SaNa	Nbre cours	3	3	100%
Ecole de pêche	Nbre jeunes	15	15	100%
Ecole de pêche	Nbre de jours	5	5	100%

Nos activités de formation ont toujours beaucoup de succès puisque 91 personnes ont suivi nos cours SaNa.

Dossiers en cours

La demande de révision l'ordonnance cantonale sur la navigation par nos autorités est toujours en cours. Nous attendons de pied ferme une uniformisation des périodes de protection des frayères pour tous les utilisateurs de nos rivières car comme tout citoyen, nous faisons preuve d'incompréhension et de frustration envers cette injustice qui voit les pêcheurs être les seuls à respecter ces frayères.

La cartographie des secteurs de pêches électriques est en phase de réalisation et Nicolas Wallimann, en étroite collaboration avec l'ENV, est sur le point de terminer cette importante tâche. L'objectif est que toutes les pêches électriques planifiées en 2023 soient basées sur cette cartographie.

Je remercie vivement tous les membres du Comité, tous les Présidents de sociétés, les collaborateurs de l'ENV ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré aux succès de la FCPJ durant cette année 2022.

Bassecourt, le 20 février 2023


Alain Christe



FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

2. Travaux du patrimoine



Travaux du patrimoine 2022

La pluviosité élevée de fin septembre et début octobre a quelque peu perturbé le planning initial des activités en faveur du patrimoine naturel. Quelques demi-journées ont été reportées. Néanmoins, grâce à la flexibilité des responsables et des pêcheurs, des dates ou activités de remplacement ont pu être trouvées. Au final sur les 46 demi-journées planifiées 44 ont été réalisées. 2 demi-journées ont dû être annulées pour cause de manque d'effectif.

26 demi-journées ont été consacrées aux pêches électriques de nos ruisseaux pépinières et 18 demi-journées ont été dédiées à la réalisation de travaux tel que; élagage avant pêches électriques, débroussaillage permettant l'accès au cours d'eau, nettoyage des berges, etc...

Ce sont 236 pêcheuses et pêcheurs qui ont participé aux travaux du patrimoine. Ce chiffre est en baisse de 4.5 % par rapport à l'année précédente. Il est probable que l'effet de rapprochement à la nature qui avait été engendré par la pandémie s'est estompé en 2022.



En chiffres, ce sont 22 km de linéaire qui ont été pêchés représentant 672 heures de travail et un prélèvement de 13'921 truitelles et truites. 7'665 truitelles ont été remises à l'eau dans la Sorne, la Birse, le Doubs et l'Allaine. Il est important de mentionner que le fruit des pêches électriques fait partie des rares options que nous possédons afin de repeupler les cours d'eau ouverts à la pêche.

Ce sont également 411 heures de labeur qui ont été consacrées à la conservation et revitalisation de 5'200 m de nos cours d'eaux cantonaux.

Au nom de la FCPJ j'adresse un merci tout particulier aux organisateurs des journées pour leur précieux support. Je remercie également les pêcheuses et pêcheurs qui ont œuvré lors de toutes ces activités.

Nicolas Wallimann



FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

3. Pêche des ruisseaux

Pêches électriques						Données des pêches													Données des remises à l'eau						
Société	Date de la pêche	Cours d'eau	Secteur	Fraie Naturelle (FN) Fraie Artificielle (FA) Pêche de sauvetage / généiteurs (PS)	Distance planifiée au budget [m]	Distance pêchée [m]	Nombre de participants	Durée [h]	Durée totale [h]	Appareil FCPJ	Autres espèces			Truites 0+ *1	Truites 1+ 8 - 14 cm.	Truites 2+ 15 - 21 cm.	Généiteurs 3+ *1	Généiteurs 4+ *1	Total des poissons pêchés	Total remis à l'eau	Cours d'eau	Lieu de remise à l'eau	Nombre de site	Adipeuse coupée ?	Remarques
											Chabots	Vairons	Loches												
Delémont	06.10.22	La Pran	2°59'06" / 1°24'51"	FA	800	800	9	4	36	Oui	0	0	0	347	106	163	61	3	680	269	Sorne	Delémont amont camping	1		
Delémont	15.10.22	Le Cornat	2°59'17" / 1°24'59"	FN	400	400	8	3	24	Oui	0	0	0	77	41	30	20	0	168	71	Birse	Courroux - derrière VonRoll	1		
Delémont	22.10.22	Le Ticle	2°59'35" / 1°24'20"	FA	700	700	9	3.5	31.5	Non	0	0	0	98	734	128	46	2	1'008	862	Sorne	Aval camping Delémont	1		
Delémont	29.10.22	Le Ticle	2°59'52" / 1°24'46"	FA	600	600	7	3	21	Non	0	0	0	11	48	66	6	0	131	114	Birse	Moulin des Roches Courrendlin	1		
Delémont	12.11.22	Canal Dynamo	2°59'47" / 1°24'54"	PS	700	700	11	3	33	Non	7	30	0	31	55	39	23	44	192	94	Birse	Sous pont A16 entre Delémont et Courrendlin	1		
Delémont	05.11.22	La Lucelle	2°58'44" / 1°25'17"	FA	750	750	10	3.5	35	Non	0	0	0	493	133	177	18	0	821	310	Birse	Sous pont A16 entre Delémont et Courrendlin	1		
Delémont					3'950	3'950	54	20	180.5		7	30	0	1'057	1'117	603	174	49	3'000	1'720			6		
Sté du Doubs	22.10.22	Doubs	Combe Chavat, 47.369340 / 7.180758 - 47.3698360/7.193	FN	1000	1000	7	4	28	Oui	0	0	0	71	267	100	49	0	487	367	Doubs	Ravine 47.349227/ 7.167205	1		
Sté du Doubs	12.11.22	Doubs	Pêche des généiteurs Bassins 2 et 3 à St-Ursanne	FA	3200	3200	8	4	32	Non									0	0	Doubs	Remis par J-P. Gogniat dans Malrang	1		
Sté du Doubs					4'200	4'200	15	8	60		0	0	0	71	267	100	49	0	487	367			2		
Bassecourt	29.10.22	Folpotat	X 47.30, Y 7.22	FN	1200	1210	8	4	32	Oui	90			274	88	94	42	2	500	181	Sorne	Bassecourt milieu village et manège	2		
Bassecourt					1'200	1'210	8	4	32		90	0	0	274	88	94	42	2	500	181			2		
Martin Pêcheur	08.10.22	Le Breuil	secteur 1 585788 / 243'841	FN	900	900	5	3	15	Non	0	0	0	37	78	74	13	2	204	152	Sorne	Berlincourt aval 583'894 / 242'118	1		
Martin Pêcheur	08.10.22	Le Breuil	secteur 2 584'736 /243'546 – 47.34129°N / 7.22729° E	FN	900	900	6	3	18	Non	0	0	0	131	65	23	3	0	222	88	Sorne	Berlincourt aval 583'894 / 242'118	1		
Martin Pêcheur	12.11.22	Doubs	Aide pêche des généiteurs Bassin 2 & 3 St-Ursanne	PS			3	3.5	10.5	Non	0	0	0	0	0	0	0	12	12	12	Doubs	Malrang	1		
Martin Pêcheur	22.10.22	Le Breuil	secteur 3 x Glovelier - y Aval partie revitalisée	FN	1320	1320	11	4	44	Non	0	0	0	917	404	259	44	10	1'634	663	Sorne	586 420 / 243 772 Aval Bassecourt + 587 230 / 243 440 Aval Bassecourt	2		9 rotangles (étang voisin)
Martin Pêcheur					3'120	3'120	25	13.5	87.5		0	0	0	1'085	547	356	60	24	2'072	915			5		
Allaine	05.10.22	Haute-Allaine	Charmoille amont => douane	FN	1000	1000	5	4.25	21.25	Non	5	0	0	136	178	129	40	0	483	307	Allaine	Porrentruy amont (5 secteurs vidés pendant sécheresse)	5		blessures héron ou autres
Allaine	08.10.22	Erveratte	Aval Fregiécourt => 1000 m	FN	1000	1000	6	4.5	27	Non	35	0	0	283	125	145	118	3	674	270	Allaine	Sous Bellevue => dépôt Roth	5		
Allaine	15.10.22	Haute-Allaine	Bois d'Alle => amont	FN	1000	1000	6	4	24	Non	90	12	118	350	188	78	36	2	654	266	Allaine	Village	7		
Allaine	18.10.22	Haute-Allaine	Miécourt village	FN	1000	1000	5	4	20	Non	100	0	0	377	228	96	48	5	754	324	Allaine	Porrentruy amont	8		
Allaine	20.10.22	Cornoline	Entre Alle et Cornol	FN	1000	1000	5	5	25	Non	0	0	0	265	435	161	40	3	904	596	Allaine	Courchavon (Manau -moto) + Courtemaiche (passerelle verte)	10		
Allaine	22.10.22	Erveratte	Pleujouse => Asuel	FN	1000	1000	5	5	25	Non	13	0	0	202	470	103	65	7	847	573	Allaine	Porrentruy (sous Bellevue) + Courchavon (gare)	10		
Allaine	27.10.22	Erveratte	Fregiécourt => Pleujouse	FN	1000	1000	5	5	25	Non	65	0	0	329	487	156	70	6	1'048	643	Allaine	Aval Paont D'Able => Courchavon	10		
Allaine	28.10.22	Cornoline	Alle confluencer Allaine => pont Lerch	FN	1000	1000	6	4	24	Non	0	100	0	144	173	72	18	4	411	245	Allaine	Porrentruy amont	4		
Allaine	29.10.22	Erveratte	Aval pont du Fâtre	FN	1000	1000	6	4	24	Non	13	0	0	171	70	133	77	3	454	203	Allaine	Courchavon (gare)	4		
Allaine	05.11.22	Coeuvatte	Lugnez => Dampheux	FN	1300	1300	7	4	28	Non	5	100	100	0	4	6	15	17	42	10	Allaine	17 grosses truites dans la réserve de Porrentruy	1		
Allaine	12.11.22	Cornoline	Aval village Cornol	FN	1200	1200	6	4.5	27	Non	0	0	0	148	479	297	105	8	1'037	776	Allaine	Porrentruy amont + zone indus. + pont D'Able	12		
Allaine	15.11.22	Allaine	Canal du pont d'Able	FN	600	600	5	3.5	17.5	Non	0	100	100	86	51	66	0	2	205	117	Allaine	Pont d'Able	1		
Allaine	15.11.22	Haute-Allaine	Aval Miécourt	FN	700	700	6	4	24	Non	100	0	0	158	88	64	37	2	349	152	Allaine	Buix (village)	3		
Allaine					12'800	12'800	73	55.8	311.75		426	312	318	2'649	2'976	1'506	669	62	7'862	4'482			80		
Totaux FCPJ					25'270	25'280	175	101	671.8		523	342	318	5'136	4'995	2'659	994	137	13'921	7'665			95		

Elagages et Nettoyages												
Société	Date	Nettoyage	Elagage	Autres / remarques	Travaux Lourds (TL) Travaux simples (TS)	Nombre de participants	Durée [h]	Durée totale [h]	Distance [m]	Cours d'eau	Commune concernée	Secteur
Delémont	24.09.22		X	Elagage avant pêche	TS	7	4	28		La Pran Develier	Develier	
Delémont	08.10.22		X	Elagage avant pêche	TS	4	3.5	14		Le Cornat	Courroux	
								0				
						11		42	0			
Bassecourt	05.11.22	x		Nettoyage Sorne Undervelier	TS	10	4	40		Sorne	Undervelier	Undervelier amont et aval
								0				
						10		40	0			
Apron	10.09.22		X	Elagage chemin des pêcheurs	TS	11	4	44		Doubs	Clos-du-Doubs	Lomemen => Masselin
						11		44	0			
Martin Pêcheur	01.10.22		X	Elagage avant pêcher électrique	TS	8	4	32		Canal du Breuil	Gloveleir - Bassecourt	secteurs 2 et 3
						8		32	0			
Sté du Doubs	12.11.22		X	Elagage bassins des Champs Fallats	TS	3	4	12		Bassin Champs Fallats	Clos-du-Doubs	
Sté du Doubs	05.11.22	X	X	Entretien place de pêche d'hiver	TS	8	4	32	750		Clos-du-Doubs	
Sté du Doubs	22.10.22	X	X	Entretien place de pêche d'hiver	TS	7	4	28	2700		Clos-du-Doubs	
						18		72	0			
Pêche compétition Jura	12.11.22		X	Entretien site de reproduction d'importance nationale	TL	12	4	48			Delémont	Matériaux SABAG
Pêche compétition Jura	22.10.22		X	Entretien place de pêche d'hiver en collaboration avec société du Doubs	TS	5	4	20		Doubs		
						17		68	0			
Allaine	05.10.22	X	X		TS	2	4	8		Haute Allaine	La Baroche	Charmoille amont => douane
Allaine	07.10.22	X	X	Elagage avant pêche électrique	TS	5	4	20		Erveratte	La Baroche	Aval Fregécourt => 1000 m
Allaine	15.10.22	X	X	Elagage avant pêche électrique	TS	2	4	8		Cornoline	Cornol	Pont Lerch => zone industrielle
Allaine	15.10.22	X	X	Elagage avant pêche électrique	TS	3	3	9	1500	Cornoline	Cornol	Pont Lerch => zone industrielle
Allaine	15.10.22	X	X	Elagage avant pêche électrique	TS	5	4	20	1000	Haute Allaine		Alle => Miécourt
Allaine	26.10.22	X	X	Elagage avant pêche électrique	TS	4	4	16	1000	Erveratte	La Baroche	Fregécourt => Pleujouse
Allaine	28.10.22	X	X	Elagage avant pêche électrique	TS	4	4	16	1000	Erveratte	La Baroche	Aval pont du Fâtre => 1000 m
Allaine	11.11.22	X	X	Elagage avant pêche électrique	TS	4	4	16	700	Haute Allaine	Miécourt	Aval Miécourt => 700 m
						29		113	5200			
Total FCPJ						104		411	5200			

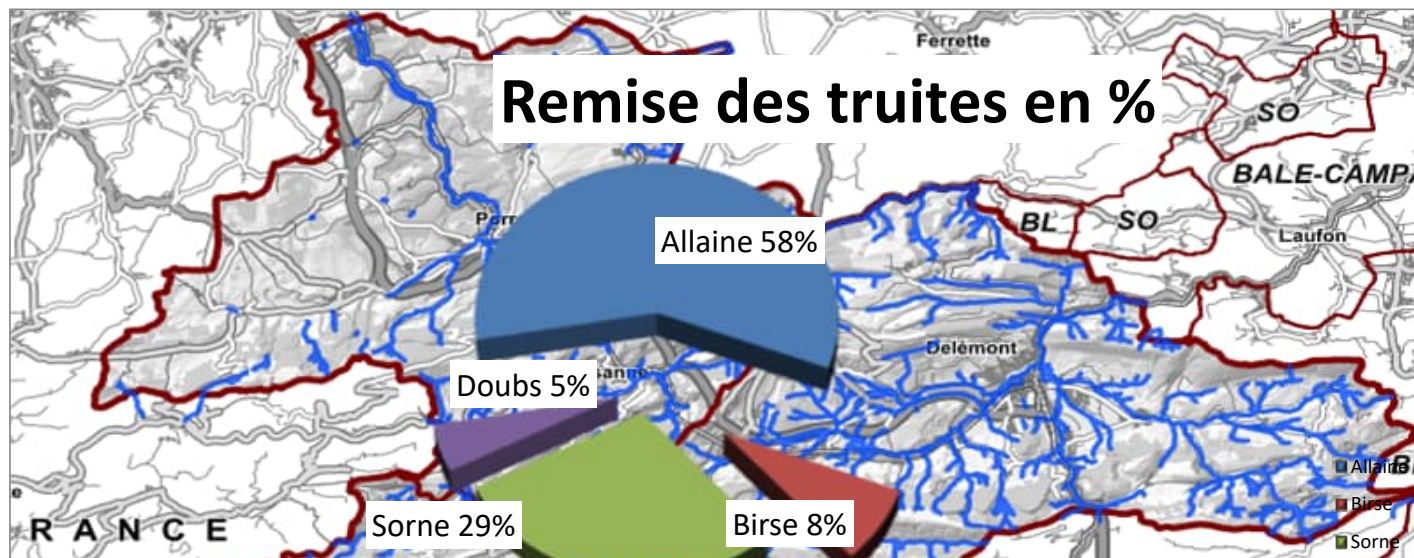
Récapitulatif des pêches sur tout le canton du Jura

Fraie Naturelle		
Truites capturées		11'077
Truites	0+	4'156
	1+	3'919
	2+	2'086
	3+	840
	4+	76
Chabots		516
Vairons		312
Loches		318

Fraie artificielle		
Truites capturées		2'640
Truites	0+	949
	1+	1'021
	2+	534
	3+	131
	4+	5
Chabots		0
Vairons		0
Loches		0
Truitelles remises en 2017		21'708
Rendement théorique		7.16%

Pêches électriques	valeurs	unité
Nombre de participants	175	pers.
Nombre totale d'heures effectuées	672	h
Linéaire planifié en 2022	25'270	km
Linéaire pêché	25'280	km
Respect du linéaire selon planification	100.0%	

Remise des truites	valeurs	en %
Allaine	4'482	58%
Birse	589	8%
Sorne	2'215	29%
Doubs	367	5%
Total truites remises	7'665	



Récapitulatif des pêches sur Allaine

Linéaire budgété	12'800
Linéaire pêché	12'800
Respect du budget	100.0%

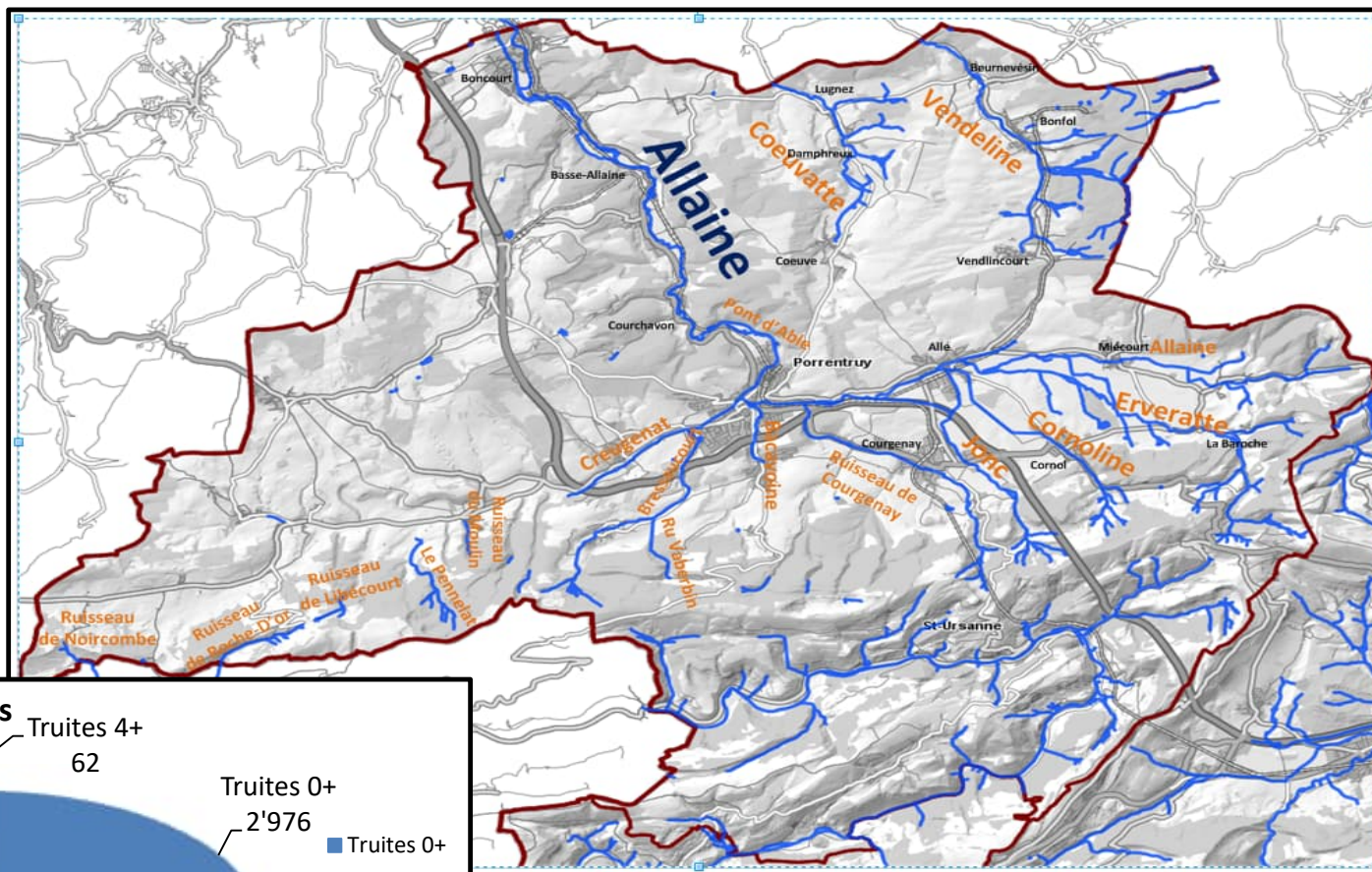
Truites capturées		7'862
Truites	0+	2'976
	1+	2'649
	2+	1'506
	3+	669
	4+	62
Chabots		312
Vairons		426
Loches		318

Truites capturées par km	614.22
--------------------------	--------

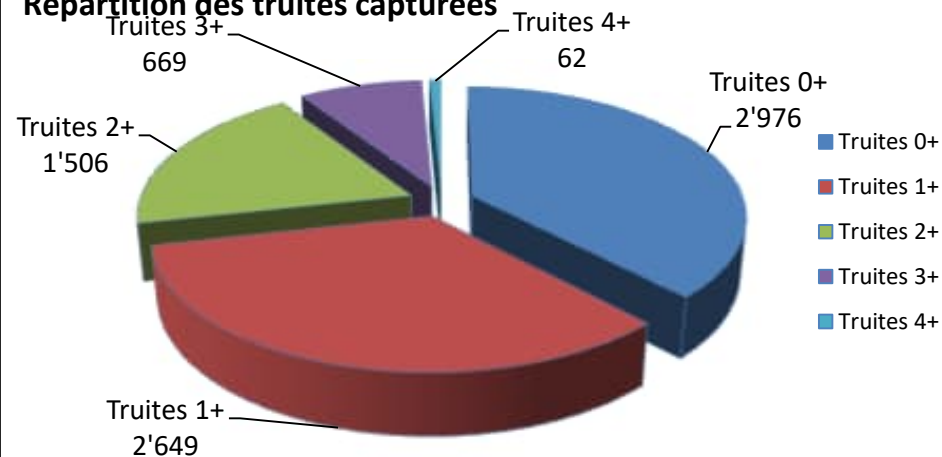
Remise à l'eau	Allaine	4'482
----------------	---------	-------

Nombre de pêcheurs	73
--------------------	----

Nombre total d'heures	312
-----------------------	-----



Répartition des truites capturées



Récapitulatif des pêches sur Doubs

Linéaire budgété	4'200
Linéaire pêché	4'200
Respect du budget	100.0%

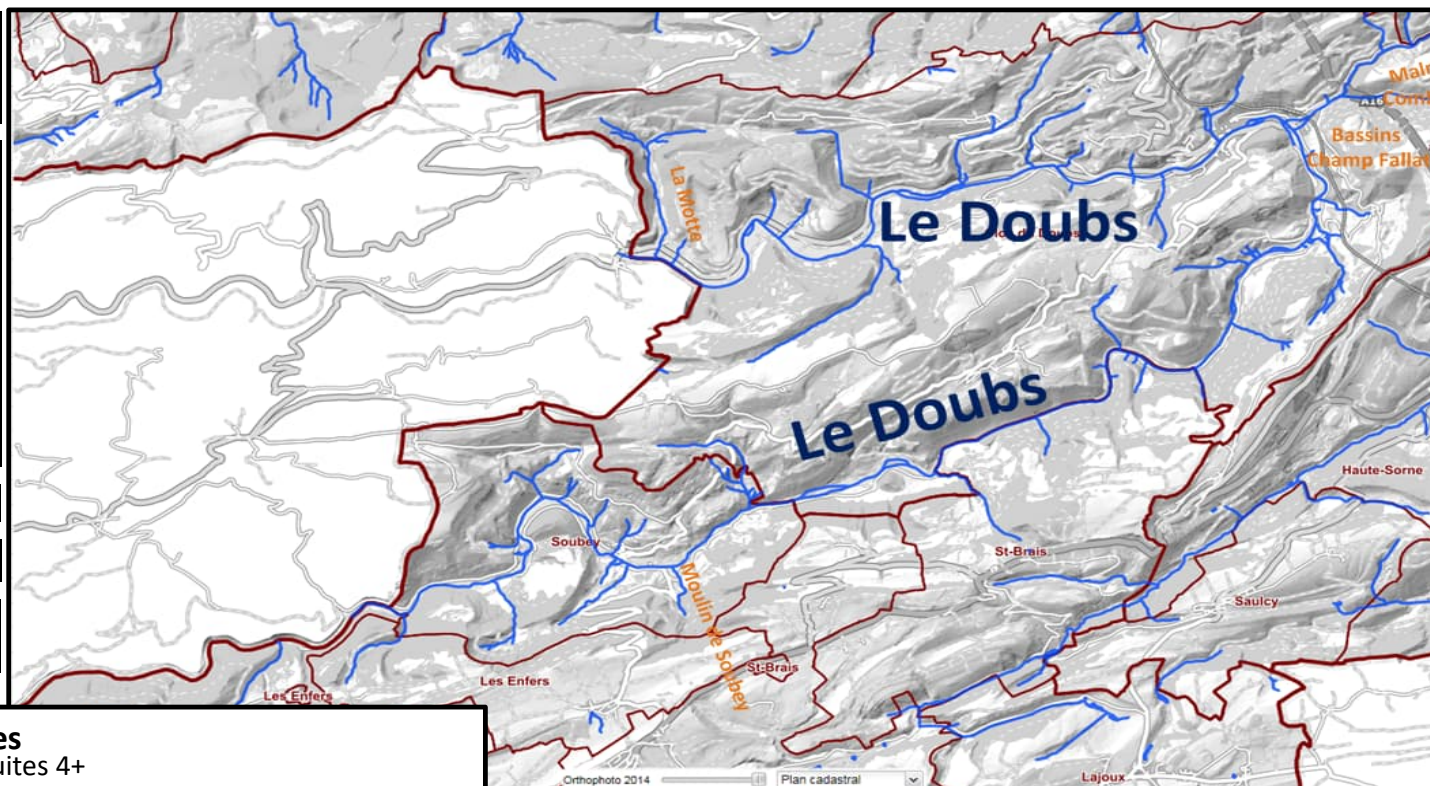
Truites capturées		499
Truites	0+	267
	1+	71
	2+	100
	3+	49
	4+	12
Chabots		0
Vairons		0
Loches		0

Truites capturées par km	118.81
--------------------------	--------

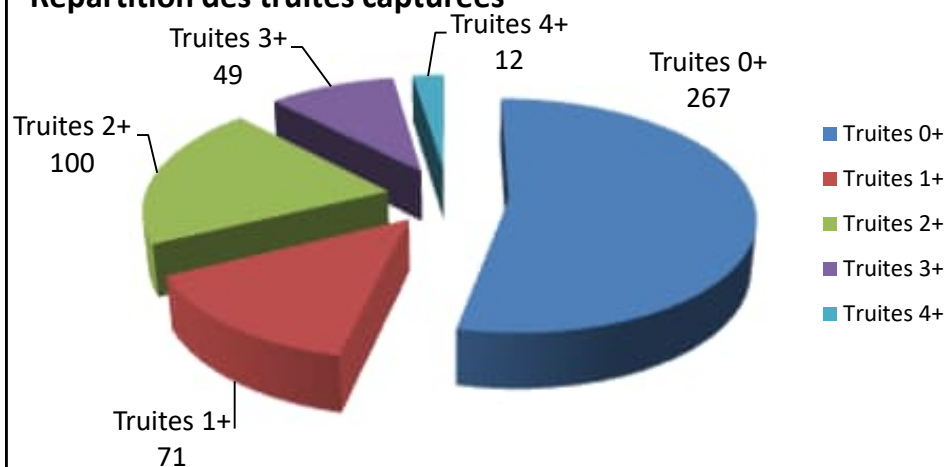
Remise à l'eau	Doubs	379
----------------	-------	-----

Nombre de pêcheurs	18
--------------------	----

Nombre total d'heures	71
-----------------------	----



Répartition des truites capturées





FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

4. Piscicultures



Piscicultures de la FCPJ – Bilan 2021 / 2022

Des géniteurs Doubs provenant des bassins du Champs-Fallat ainsi que 32'312 œufs provenant de la pisciculture Choulat, ont été livrés à la pisciculture de la Vauchotte.

Des géniteurs provenant de la Birse et de la Sorne ont été pêchés par la Spalde ainsi que 25'000 œufs provenant de la pisciculture de la Fipal, ont été livrés à la pisciculture de la Réselle

Pisciculture de la Vauchotte (bassin du Doubs et de l'Allaine)

Bassin du Doubs

Pour le bassin du Doubs, 18 truites ont été pressées pour un total de 10'712 œufs, et une moyenne de 595 œufs.

Date	Nbr. Truites	Oeufs	Moyenne	Lieu	Œufs morts	%	Alev. Morts	%	Total	Perte totale
24.11.2021	3	3379	1126	Vauchotte 1	814	24.08%	28	1.09%	2537	24.92%
03.12.2021	1	700	700	Vauchotte 1	41	5.85%	6	0.91%	653	6.71%
17.12.2021	4	1700	425	Vauchotte 1	19	1.11%	12	0.71%	1669	1.82%
30.12.2021	4	2143	536	Vauchotte 1	490	22.86%	31	1.87%	1622	24.31%
14.01.2022	4	2000	500	Vauchotte 1	490	24.5%	46	3.04%	1464	26.80%
27.01.2022	2	790	395	Vauchotte 1	201	25.44%	13	2.20%	576	27.09%
Total:	18	10712	595		2055	19.18%	136	1.51%	8521	20.45%

Remise à l'eau

Ruisseau	Lieu	Date	Nombre
Doubs	Tariche aval 2 578 658 / 1 244 369	30.03.2022	4859
Doubs	Ravine aval 578'554 / 244'407	12.05.2022	3662
		Total:	8521

Bassin de l'Allaine 1

Pour le bassin de l'Allaine 1, 26 truites ont été pressées pour un total de 18'662 œufs et une moyenne de 718 œufs par truite.

Date	Nbr. Truites	Œufs	Moyenne	Lieu	Œufs morts	%	Alev. Morts	%	Total	Perte totale
24.11.2021	2	743	371	Vauchotte2	28	3.76%	22	3.07%	693	6.73%
03.12.2021	1	494	494	Vauchotte2	5	1.01%	4	0.81%	485	1.82%
17.12.2021	11	7864	715	Vauchotte2	151	1.92%	36	0.46%	7677	2.38%
30.12.2021	4	3188	797	Vauchotte2	256	8.03%	63	2.14%	2869	10.01%
14.01.2022	5	4588	918	Vauchotte2	639	13.9%	64	1.62%	3885	15.32%
27.01.2022	1	720	720	Vauchotte2	415	57.63%	13	4.26%	292	59.44%
12.02.2022	2	1065	532	Vauchotte2	148	13.9%	121	13.2%	796	25.26%
Total:	26	18662	718		1642	8.8%	323	1.89%	16697	10.53%



FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

Remise à l'eau

Ruisseau	Lieu	Date	Nombre
Bacavoine aval	2 572 856 / 1 251 395	07.04.2022	8855
Voyeboeuf aval	573' 834 / ' 621	28.04.2022	6754
Voyeboeuf aval	573'921 / 251'114	19.05.2022	1088
		Total:	16'697

Bassin de l'Allaine 2

Pour le bassin de l'Allaine 2, 30'000 œufs ont été commandés à la pisciculture Choulat, œufs. Au total, ce sont 32'312 œufs qui ont été reçus.

Date	Œufs	Lieu	Œufs morts	%	Alev. Morts	%	Total	Perte totale
21.02.2021	32312	Vauchotte 3	414	1.28%	646	2.02%	31'252	3.28%

Remise à l'eau

Ruisseau	Lieu	Date	Nombre
Allaine aval	567'878 / 261'380	19.05.2022	31252
		Total:	31'252

Bilan 2021 – 2022 :

Alevins Doubs	8'521
Alevins Allaine 1	16'697
Alevins Allaine 2	<u>31'252</u>
Total Alevins	46'470

Pisciculture de la Réselle (bassin de la Birse et de la Sorne)

Réselle 1

37 truites ont été pressées pour un total de 20'406 œufs et une moyenne de 551 œufs par truite, c'est un bon résultat obtenu pour la pisciculture de la Réselle.

Date	Nbr. Truites	Oeufs	Moyenne	Lieu	Œufs morts	%	Alev. Morts	%	Total	Perte totale
18.11.2021	6	6000	1000	Réselle 1	256	4.26%	89	1.54%	5655	5.75%
28.11.2021	3	3600	1200	Réselle 1	68	1.90%	56	1.58%	3476	3.44%
10.12.2021	8	5964	745	Réselle 1	189	3.16%	126	2.18%	5649	5.28%
17.12.2021	5	3790	758	Réselle 1	134	3.53%	167	4.56%	3489	7.94%
28.12.2021	6	2980	496	Réselle 1	32	1.07%	59	2.00%	2889	3.05%
13.01.2021	6	3870	645	Réselle 1	129	3.33%	249	6.65%	3492	9.76%
Total:	34	26204	771		808	3.08%	746	2.93%	25396	5.93%



FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

Réselle 2

25'000 œufs oeillés ont été reçus de la pisciculture Fipal.

Date	Œufs	Lieu	Œufs morts	%	Alev.morts	%	Total	Perte totale
	25000	Réselle 2	367	1.46%	450	1.82%	24183	3.26%

Remise à l'eau

Date	Nombre	Rivière	Lieu	Coordonnées
21.02.2022	3600	Reselle	Soyhière	7°22'19"/23°52'49"
10.03.2022	6000		Lucelle aval	7°14'42"/47°24'51"
24.03.2022	3000	Ticle	aval	7°21'02"/47°21'59"
24.03.2022	1000	Canal Rais	Courcelon	7°23'21"/47°21'38"
24.03.2022	7000	Sorne	Delémont	7°21'02"/47°21'56"
24.03.2022	7000	Scheulte	Courcelon	7°23'34"/47°21'34"
24.03.2022	7000	Birse	Courroux	7°22'11"/47°21'44"
29.03.2022	2390	Form	aval	7°22'13"/47°23'35"
15.04.2022	3500	Fenatte	Develier	7°17'30"/47°21'17"
15.04.2022	3500	Sorne	Courfaivre	7°16'58"/47°20'10"
24.04.2022	3500	Birse	Courrendlin	7°22'13"/47°21'18"
24.04.2022	2500		Rebeuvelier	7°23'53"/47°19'02"
24.04.2022	3000	Sorne	Courtételle	7°18'19"/47°20'18"
	52990			

BILAN FINAL

Au final, ce sont 109'460 alevins qui ont été remis dans nos rivières et ruisseaux du canton.

Un grand merci aux membres de la société du Martin Pêcheur et aux membres de la Spalde pour leur engagement et leur sérieux dans ces tâches minutieuses qu'est l'élevage piscicole.

Le responsable des piscicultures :

M. Jean-Pierre Gogniat



FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

5. Formation SaNa



Cours de formation SaNa

RAPPORT DE L'EXERCICE 2022

Aperçu de l'année 2022

La situation sanitaire étant revenu à la normale, nous avons pu organiser les cours comme les années précédentes. Grâce à un groupe SaNa jurassien nous avons été en mesure de proposer trois cours et de permettre à quelques **91** inscrits de passer leurs examens. Il est à relever que le Canton nous met à disposition l'auditoire de l'école de commerce de Delémont, ce qui nous assure un certain professionnalisme des cours donnés.

L'année 2022 dans le détail :

La programmation 2022 prévoyait 5 dates soit, deux cours SaNa, un cours de réserve, une formation interne et enfin un comité de debriefing et de programmation des rendez-vous 2022.

Le canton nous ayant mis l'auditoire de l'école de commerce de Delémont à disposition, nous avons pu respecter un protocole de sécurité efficace et accueillir ainsi les candidats.

Les rendez-vous du Groupe SaNa en 2022

- **22 janvier 2022** - Cours SaNa I – avec 21 personnes dont 10 enfants
- **2 mars 2022** - Séance de formation interne pour les moniteurs
- **19 mars 2022** - Cours SaNa II – avec 36 personnes dont 16 enfants
- **30 avril 2022** - Cours SaNa III – avec 34 participants dont 9 enfants
- **26 septembre 2022** - Séance annuelle du groupe SaNa (programmation 2023)

Projection sur l'année 2023

Tout le groupe SaNa espère voir une évolution favorisant le maintien de la programmation mise en place.

Pour 2023 les dates de cours SaNa retenues sont, les 21 janvier, 11 mars et 22 avril. La formation interne se déroulera le 23 janvier. Nous organiserons également une soirée d'information pour les potentiels candidats moniteurs SaNa le lundi 6 mars 2023 au Restaurant de la Croix Blanche à Bassecourt.

Pour la formation des pêcheurs
Le responsable SaNa Jura
Ch. Theuvenat



FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

6. Ecole de pêche

ECOLE DE PECHE FCPJ

RAPPORT 2022



Semaine du 4 au 8 juillet 2022

Récapitulatif de la semaine

Les 15 places disponibles ont trouvé preneurs très facilement comme à l'accoutumée. La semaine s'est très bien déroulée et les enfants, tout comme les moniteurs ont pris un grand plaisir à découvrir, ou faire découvrir, les facettes multiples de la pêche dans le canton du Jura, autant dans sa pratique en rivière qu'en étang.

Dans le détail :

- L'école de pêche 2022 s'est déroulée normalement comme avant le covid. Les places disponibles ont rapidement trouvées preneur.
- Pour cette édition (comme pour la précédente) nous avons fonctionné avec un « Staff » de trois moniteurs, une personne pour l'administratif et une organisation en partenariat avec le magasin de pêche Sports-Loisirs de Porrentruy pour l'intendance et le support matériel.
- Concernant les autorisations et permis de pêche, nous avons contacté les sociétés de Bassecourt et de Delémont pour l'utilisation de leurs plans d'eau. Nous les remercions de leur réponse positive et de leur soutien pour les deux matinées traitant de la thématique de la pêche en étang. Pour les trois matinées traitant de la thématique de la pêche en rivière une autorisation collective a été obtenue auprès de l'Office cantonal, ceci surtout pour les enfants n'ayant pas encore le permis cantonal.
- La thématique et le volume d'enseignement de l'école de pêche ont été pleinement respectés et les participants ont abordé : la sécurité au bord de l'eau, les lois et les règles de la pêche dans le canton, les techniques de pêche en étang et en rivière, le fonctionnement de la Fédération et des sociétés de pêche locales, l'apprentissage de la faune ainsi que l'environnement des rivières et étangs.
- Concernant la couverture médiatique de l'événement, elle fût bonne en 2022
- Il faut relever que lors de cette session nous avons pu compter sur un bus supplémentaire d'un des moniteurs. Ceci nous a beaucoup aidé dans le transport du groupe.

Objectifs et but :

L'école de pêche de 2022 a pleinement répondu aux objectifs fixés lors de sa mise en place :

1. La formation des jeunes pêcheurs est fonctionnelle est pertinente pour être autonome dans l'activité pêche.
2. La promotion de la pêche dans le canton du Jura est très positive grâce à une bonne couverture médiatique.
3. Les informations qui permettent aux jeunes participants de prendre un permis et/ou d'intégrer une société de pêche sont complètes et utiles.
4. Chaque participant est sensibilisé à la réglementation et aux lois sur la pêche.

En conclusion :

L'école de pêche de la FCPJ est une activité de plus en plus appréciée par les nombreux demandeurs et leurs parents. Si l'organisation est dorénavant bien rodée, il faut relever que le staff essaye toujours d'améliorer le contenu du cours et de pouvoir pêcher sur un maximum de cours d'eau.

Plus que jamais nous sommes convaincus de l'utilité de l'école de pêche pour faire connaître le travail des sociétés, de la FCPJ et des instances cantonales. C'est une véritable vitrine pour la pêche de loisirs dans notre canton.

Le responsable de l'école de pêche
Christian Theuvenat



FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

7. Gestion des cormorans



FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

Régulation des cormorans 2022

Durant la saison 2022, un seul chasseur nous a retourné ses feuilles de surveillance.

Cette activité a été discuté avec la FCJC et une nouvelle mouture d'organisation sera en place pour l'hiver 2023.

Nous ne communiquerons pas de statistiques cette année car elles ne reflètent pas la réalité.


Alain Christe